

## L'Arabie saoudite va assouplir la loi sur la tutelle masculine permettant ainsi aux femmes de voyager à l'étranger



Selon des informations du Wall Street Journal et du Daily Beast, l'Arabie saoudite aurait l'intention d'assouplir ses lois strictes en matière de tutelle masculine. Les femmes devraient ainsi pouvoir voyager sans autorisation préalable.

Avec Atlantico  
Rédaction

L'Arabie saoudite devrait lever la restriction stricte qui contraignait les déplacements des femmes à l'étranger. Cette décision mettrait fin aux lois sur la tutelle sur les voyages des femmes. Les femmes en Arabie saoudite âgées de moins de 21 ans devaient obtenir la permission d'un homme afin de pouvoir voyager à l'étranger.

Selon des informations du *DailyBeast* et du *Wall Street Journal*, les nouvelles réglementations vont changer les lois concernant la possibilité de voyager pour les hommes et les femmes âgés de plus de 18 ans. Ils pourront quitter le pays sans avoir besoin du consentement d'un homme ou d'un membre de la famille désigné.

Cette mesure est au cœur de la nouvelle stratégie du Prince héritier Mohammed ben Salmane. Il souhaite ainsi être vu comme un réformateur moderne. L'an dernier, il avait déjà milité en faveur de la possibilité pour les femmes de conduire dans le royaume.

Cette décision serait l'une des plus grandes réformes pour les droits des femmes en Arabie saoudite.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pourtant encore un sujet sensible en Arabie saoudite. Les femmes doivent en effet obtenir la tutelle et l'approbation d'un homme afin de se marier, pour pouvoir quitter une prison ou pour quitter un centre contre la violence domestique.

Cette décision intervient après différents cas de femmes saoudiennes ayant demandé l'asile à l'étranger après avoir quitté leur famille.